

## SPÉCIAL VŒUX 2019



Le vendredi 25 janvier 2019, Monsieur le Maire de Sauveterre-de-Guyenne, Mesdames et Messieurs les Adjointes au Maire et l'équipe municipale ont présenté leurs vœux chaleureux à près de 150 personnes – habitants, élus, représentants d'administration, présidents d'associations, employés communaux...- réunis en fin d'après-midi à la salle des fêtes (rue Saint-Romain).

Comme chaque année, les discours prononcés lors de cette cérémonie font l'objet d'un numéro spécial de « L'Écho des Cités ». Vous retrouverez donc au sein de ce numéro, les vœux et rétrospectives des Adjointes et des commissions municipales ainsi que les vœux et les projets de Monsieur le Maire.

### ● VIE COMMUNALE RESTEZ INFORMÉS !

Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal retranscrivent les débats et présentent les délibérations.

Ils sont téléchargeables sur le site Internet de la commune et sont consultables directement en mairie.

### ● YVES D'AMECOURT

*Maire, Hommage & Remerciements*

#### HOMMAGE À PATRICK BARRIÈRE

Hommage de M. Yves d'AMÉCOURT prononcé le 25 janvier 2019 à l'occasion des obsèques de M. Patrick BARRIÈRE :

« Chère Madame Barrière, Chère Charlotte, Chers Valentin et Alexis

Mesdames, Messieurs, chers amis de Patrick, Patrick était un homme bon, loyal, droit, altruiste, un homme que l'avenir des autres intéressait plus que son propre avenir.

Il était toujours à l'écoute, les oreilles grandes ouvertes, faisait siens les soucis des uns et des autres, comme si lui n'avait pas déjà assez de soucis à porter sur ses épaules.

Il était amoureux de sa ville, ou plutôt de ses villes : Sauveterre-de-Guyenne et Daubèze. Il connaissait chaque maison. Il était amoureux de son canton.

Nous sommes nombreux ici aujourd'hui à pouvoir dire « Patrick Barrière était mon ami ».

Il avait des convictions politiques bien ancrées. Elles venaient de loin ses convictions, elles s'inscrivaient dans l'histoire de sa famille. Sa vie était un engagement au service de l'autre. Patrick n'était pas de ceux qui commentaient sans agir. Il avait des amis partout, à droite comme à gauche. Il aimait le débat politique, il se souciait de son pays.



Il avait dans le regard cette flamme de la sincérité qui, lorsqu'on la regarde, met en confiance et invite à l'échange et au dialogue.

Patrick n'aimait pas la lumière, c'était un homme de l'ombre. Nous avons préparé ensemble les élections municipales de 2008. De longues soirées tous les deux avant nos réunions pour constituer la liste et préparer le programme. Il était les yeux et les oreilles de Sauveterre-de-Guyenne.

### • • ➔ PATRICK BARRIÈRE

Il a été adjoint aux affaires sociales, aux associations et au sport de 2008 à 2014.

Lorsque je lui ai proposé d'être adjoint aux affaires sociales, Patrick m'a regardé et m'a dit : « Tu crois que j'ai les compétences ? ». Bien sûr qu'il avait les compétences et son mandat fut une réussite ! Il veillait sur le bon fonctionnement de la résidence de Pringis, sur le bien-être des résidents, la qualité des repas et le fonctionnement des restaurants scolaires. Il représentait la commune au conseil d'Administration du Collège de Sauveterre qui portait le nom de son grand-père, Robert Barrière. En 2014, à cause de sa maladie, Patrick avec beaucoup de regrets, pour lui, et pour nous tous, a fait le choix de se mettre en réserve. Mais il était sur la liste. Il a accompagné Sylvie lorsqu'elle lui a succédé.

Patrick était entièrement dévoué.

Patrick était passionné par la vie associative et par la vie de la cité, comme son père Jacques avant lui, son Oncle Jean, et son grand Père Robert. Il était passionné de sport et notamment de football et de billard français.

Samedi, nous étions ensemble pour fêter ses 57 ans. Avec Jean-Bernard et Christine, Gilles et Sophie, avec ses enfants. Lorsque je suis arrivé dans sa maison de Daubèze, Patrick m'a dit : « Yves, ça me fait plaisir de te voir. Tu sais, je crois que c'est la dernière fois que je fête mon anniversaire. ». Je suis tellement heureux d'avoir pu passer ce long moment avec toi Patrick.

Patrick est parti au ciel rejoindre sa jeune épouse Nelly partie avant lui. Je crois que Nelly ne l'a jamais quitté pendant toutes ces années. Elle a toujours été dans ses pensées, du matin en se levant, au soir en se couchant.

Du ciel, elle l'a aidé à surmonter toutes ces épreuves avec l'aide ici-bas de ses parents et de son frère Pierre. Ils ont entouré de leur amour Charlotte, Alexis et Valentin, dont Patrick était tellement fier!

Repose en paix Patrick avec ta chère Nelly.

Ta vie a été grande et belle, au service des autres et du bien commun. Tu resteras pour chacun de nous un exemple de don de soi, d'abnégation et de courage. Un exemple à suivre. Tu restes dans nos cœurs.

Cher Patrick, le conseil municipal et les agents de Sauveterre-de-Guyenne, le Maire et le conseil municipal de Daubèze, se joignent à moi pour présenter à ta maman, à ta belle-famille, à Charlotte, Valentin et Alexis, tes enfants, nos très sincères condoléances.

Et à vous tous qui êtes là, avec l'autorisation de Monsieur le Curé, je vous demande d'applaudir Patrick qui ce matin part se reposer dans sa dernière demeure. »

### MÉDAILLE DE MAIRE HONORAIRE À MICHEL MARTIN

Cher Michel,

Il me revient ce soir le plaisir et l'insigne honneur de vous remettre au nom de Monsieur le Préfet, l'arrêté vous nommant « Maire Honoraire » de la commune de Sauveterre-de-Guyenne. Ce titre vous est décerné à vie !

Fils de Pierre MARTIN, viticulteur, leader du monde agricole et de la coopération de France, Maire de Rauzan, vous prenez très jeune le contre-pied de votre père –vous avez toujours aimé prendre le contre-pied- et vous vous installez à Sauveterre-de-Guyenne en tant que pruniculteur !

La Guyennoise, votre entreprise de transformation, est florissante et vous crée une filiale à Sainte Livrade. La prune d'Ente rapportée des croisades par Aliénor d'Aquitaine trouve à Sauveterre de Guyenne un ambassadeur de talent !

Lorsqu'elle était rentrée de croisade avec des prunes d'Ente plein ses bottes, les mauvaises langues aurait dit « Aliénor a fait tout cela pour des prunes » !

En 1965, l'usine de la Guyennoise s'équipe de bac de refroidissement des fours à cuir les prunes ... qui accessoirement sont mis à disposition du plus grand nombre pour apprendre à nager !

On peut le dire maintenant, cher Michel, car il y a prescription, les bacs n'ont jamais servi à refroidir les fours à pruneaux et dès l'origine, votre projet était bien d'offrir une piscine à la ville et à ses alentours !

De 1965 à 2015, pendant 50 ans, ce sont plus de 3.000 enfants qui ont appris à nager dans



la Piscine de La Guyennoise ! Cet activisme avait, dit-on, attiré l'attention du Maire Robert Barrière...

Mais le pruneau d'Agen est bientôt concurrencé par des produits d'importation, vous revendez Sainte Livrade à un Américain et à Sauveterre vous vous lancez dans le haricot vert. Très vite vous décidez de replantez de la vigne et vous vous lancez dans la production et le négoce de vin.

La Guyennoise devient dans les années 2000 le second exportateur de vins de Bordeaux en Chine et CAZAUX, à Gornac, le 1er château, en nombre d'hectare, de l'AOC Bordeaux !

Il y a quelques mois, à l'âge de 80 ans passé vous décidez de prendre une retraite bien méritée et vous vendez La Guyennoise à un groupe Franco-Chinois, la mort dans l'âme, il faut bien le dire ...

Aussitôt, en manque de projet, vous décidez de racheter la chartreuse de la famille de

Beauvallon, une des plus jolies maisons de Sauveterre, rue Saubotte, en face de l'école, et vous vous lancez dans des travaux dignes d'HERCULE à Augias.

Mais ce n'est pas pour saluer votre dynamisme économique et entrepreneurial que nous sommes là Michel, mais pour saluer votre engagement dans la vie publique.

Très tôt vous vous intéressez à la vie de la cité et à l'action publique. Au moment où vous construisez cette piscine pour Sauveterre, vous êtes aussi engagé dans le débat pour ou contre la fusion de la Bastide avec les communes voisines de Saint Romain, Puch et Saint Léger.

Vous êtes alors résolument contre la fusion appelez de vos vœux la création d'un syndicat intercommunal... Une communauté des communes avant l'heure!

C'est finalement la fusion qui l'emporte.

## YVES D'AMÉCOURT

Suite

### • • ➔ MICHEL MARTIN

Vous exercerez ensuite plusieurs mandats locaux : d'abord comme adjoint, puis comme Maire après le décès de Robert Barrière.

En 1989 vous êtes à la tête d'une liste qui est élue en totalité et devenez Maire de 1989 à 1995. Vous êtes réélu en 1995. En 2001, vous redevenez simple Conseiller Municipal.

Préoccupé par le développement de votre ville à laquelle vous vouez un attachement viscéral, et de la qualité de vie de ses habitants, au fil des mandats, vous aménagez, vous achetez, vous vendez, avec une vision, une anticipation, qui, quelques années plus tard, que l'on soit ou non de votre bord, force le respect et oblige à l'admiration !

Je citerai à ce sujet plusieurs exemples : la vente à la cave coopérative et au SUPER U des terrains qui leur ont permis de se développer et, ce faisant, de permettre le développement de Sauveterre.

L'achat de l'exploitation viticole de BONARD qui a permis de construire les équipements dont la ville et la communauté des communes avait besoin et de disposer aujourd'hui d'une réserve foncière toujours conséquente pour de nouveaux projets.

L'achat autour de la Mairie et autour de l'Ecole Élémentaire de bâtiments en réserve qui ont permis, pour les uns, en 2009, l'extension de la Mairie avec un local d'archives digne de ce nom et sa mise aux normes d'accessibilité, et pour les autres, en 2019, l'extension en cours de l'Ecole Élémentaire avec la création d'un nouveau restaurant scolaire, d'une bibliothèque, et la mise en accessibilité, le tout en centre-ville !

Mais Michel, vous ne vous êtes pas contenté d'avoir une vision pour Sauveterre, vous avez-vous-même entrepris de nombreux chantiers.

Permettez-moi de citer les principaux :

- La caserne des pompiers puis son extension comme Président du Syndicat des pompiers du Sauveterrois ;
- La station épuration ;
- L'achat de terrains pour l'agrandissement cimetière ;
- L'extension et la rénovation de la gendarmerie avec le Conseiller Général Francis Naboulet et la construction de l'école maternelle ;
- La création du Lotissement la Jusseline ;
- La conception des plans et la réalisation des 1ers équipements de la plaine des sports de Bonard ;
- La réfection de l'atelier municipal (dans les anciens abattoirs)
- L'achat et la réhabilitation de la Maison à pans de Bois rue La Font avec la création de 4 gîtes communaux à l'étage et de la bibliothèque municipale au rez-de-chaussée ; aujourd'hui local de l'association des Amis de la Bastide ;
- La 1<sup>ère</sup> extension de l'Ecole élémentaire rue des 3 bourdons ;
- La réhabilitation de l'immeuble dit « des Notaires Royaux », rue Saint Léger et rue du nord, transformé en logement communaux à l'occasion d'un chantier d'insertion ;
- Le rachat et l'aménagement de la Maison des vins du Sauveterrois aujourd'hui comptoir de la Bastide ;

- L'extension et réhabilitation de la Mairie en vue d'y installer les bureaux communautaires ;
- La réfection des couverts marchands dans le cadre du Plan Bastide voulu par la Région ;
- La création du Centre de Loisirs à côté de l'école maternelle avec la communauté des communes ;

Au-delà de Sauveterre, vous aviez aussi une vision pour la communauté des communes ! Vous vous opposez à la création d'une grande communauté des communes autour de La Réole et avec le Conseiller Général Francis Naboulet, Maire de Daubèze et quelques autres, vous créez la communauté des communes du Pays de Sauveterre. Votre argument : « les bassins de vie » !

C'est donc avec du respect et beaucoup d'émotion cher Michel, que je vous remets ici, au nom de Monsieur le Préfet, votre arrêté de nomination de « MAIRE HONORAIRE » de Sauveterre de Guyenne et je vous remercie avec l'ensemble du conseil municipal, pour votre action, votre engagement et votre dévouement durant toutes ces années passées au service du bien commun !

Aujourd'hui, nous poursuivons le travail engagé par vous et profitons toujours des acquisitions que vous avez faites avec votre équipe qui nous permettent de construire aujourd'hui, tant pour la commune que pour la communauté des communes, dans l'intérêt de notre territoire.

Je n'ai qu'un mot, pour vous ce soir : « MERCI MICHEL » !

## SYLVIE PANCHOUT

Adjointe au Maire, Commission Affaires Sociales, Sport, Commerce et Artisanat

Bonjour à toutes et à tous,

A mon tour je vous présente mes meilleurs vœux. Que l'année 2019 vous apporte le bonheur et la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves. La commission que je préside s'occupe des affaires sociales, du sport, du commerce et de l'artisanat.

### ACTION SOCIALE

**Voici le rapport d'activité pour l'année 2018 de la Résidence Autonomie Pringis (anciennement appelée RPA) :**

Actuellement 37 logements sont occupés. 2 personnes nous ont malheureusement quittés, 1 autre a déménagé. A ce jour 1 logement est à refaire entièrement et 2 autres à remettre en état (petits travaux de tapisserie et de peinture). Le logement de l'ancienne concierge va accueillir un couple dans quelques semaines.

Dans le cadre d'un partenariat entre La résidence autonomie, l'EPADH de l'Entre-Deux-mers et la Médiathèque, il a été proposé tout au long de l'année des ateliers conjoints (activités manuelles, jeux, lecture, multimédia etc...)

Des séances de prévention des chutes, d'équilibre, de gymnastique douce ont également été dispensées aux résidents qui le souhaitaient

par un moniteur agréé Julien Nabarra. Un groupe de 9 personnes ont participé.

En 2019, des ateliers de mémoire seront proposés par Capucine LUMEAU.



Le CCAS a conservé son prestataire (Aquitaine de Restauration) pour le service de restauration collective.

La cuisine centrale a servi 54 389 repas cette année répartis comme suit :

- 35.734 pour nos écoles (maternelle et élémentaire) et écoles de Mestérioux et Le Puy
- 922 repas pour le domaine départemental de Blasimon
- 7.890 repas pour les centres aérés (Sauveterre, Mauriac et depuis septembre Frontenac)
- 5.102 repas en portage à domicile
- 4.741 repas pour les résidents de la RPA



## ● SYLVIE PANCHOUT

### Suite

Des petits travaux de mise aux normes ont été effectués notamment le changement d'une porte de la cuisine centrale (1.998€). Le lave-vaisselle de la cuisine centrale a été changé (4.598€)

Achat de nouvelles boîtes aux lettres (2.264€) qui seront prochainement posées. J'ai une pensée particulière pour notre agent Evelyne BOURGY en charge de l'animation de la Résidence. Nous lui souhaitons beaucoup de courage, une bonne rééducation et un prompt rétablissement.

### Chambre de passage

Les deux chambres de passage sont opérationnelles depuis fin mars 2018 et sont largement occupées. Je tiens à remercier le Père Christophe qui est souvent sollicité lorsque la mairie est fermée pour ouvrir ces chambres aux personnes désœuvrées.

### Aide alimentaire et subventions aux associations

Cette année nous avons distribué pour 235 € de bons alimentaires. Le CCAS a versé 2 090 € de don aux associations caritatives telles que la croix rouge, la paroisse, le secours catholique, le secours populaire, l'association sclérose en plaque, Association Raoul Follereau, etc. ....

### Repas des aînés

Il a eu lieu ce mercredi 23 janvier 2019 : 205 repas servis salle Simone Veil, 27 portages à domicile et 16 personnes au restaurant de la RA. Cette année le repas a été animé par Mike Fontaine. Nous avons passé une agréable journée.



### BILAN DE LA COMMISSION SPORT

Des travaux sur les deux stades de football ont été réalisés avec l'aide de nos agents du service technique.

### COURSES CYCLISTES

Nos courses de vélos rencontrent un réel succès et sont devenues un rendez-vous incontournable. Cette année le 38<sup>e</sup> prix Lucien Fouchy aura lieu le dimanche 28 avril 2019 et le 31<sup>e</sup> tour des écureuils le samedi 31 mai 2019. Aucune étape du Tour de France n'étant prévue dans le Sud-Ouest en 2019, nous renouvelerons notre candidature pour 2020.

### COMMERCE ET ARTISANAT

Nous avons des nouveaux commerçants sur la commune :

- Monsieur Gilles BEYLIE (Entre-Deux-Mers Motoculture)
- AGRI 33 (entretien réparation tracteurs),
- Monsieur et Madame Christophe et Christine BARDY (futur Bricomarché ouverture prévu en février)
- Claude ESPAGNET Et Nathalie MARTIN boulanger, pâtissier, glacier qui ouvriront leurs portes prochainement place de la République.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue dans la bastide.

Je vous rappelle qu'une association de commerçants et artisans est présente sur notre commune. Si vous souhaitez y adhérer, vous pouvez vous rapprocher de Stéphanie Bizac, la Présidente, elle tient le salon (Sybelle Coiffure) rue Saint Léger.

La nouvelle zone d'activités économiques du Sauveterrois (situé à Lafon de Médouc) accueille 20 entreprises. Il reste quelques emplacements, si vous êtes intéressé, vous pouvez vous rapprocher de Sylvie TESSIER à la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers.

Je tiens à remercier nos agents communaux pour leur travail, leur disponibilité et surtout leur sérieux. C'est un plaisir de travailler avec eux.

J'ai une pensée toute particulière pour mon ami Patrick Barrière, parti bien trop tôt vers d'autres cieux. Après cette douloureuse épreuve, j'adresse toute mon affection à ses trois enfants Charlotte, Alexis et Valentin. Merci pour votre attention.

## ● LAURENT SAUTS

*Adjoint au Maire, Commission Logement, Urbanisme, Loyers communaux et Ordures Ménagères*

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Je vous rappelle que j'ai en missions principales sur la commune :

- Le logement;
- L'urbanisme;
- Les loyers communaux;
- Le traitement des déchets.

Je remercie tout le Conseil municipal ainsi que les employés communaux avec qui je travaille tout au long de l'année.

Je remercie plus particulièrement Émilie Antoine, Catherine Bertin, Florence Moute, Nadège Dupin, Christian Achille et Florian Poubeau, que je sollicite très souvent.

Je remercie aussi Louis Larmandieu, avec qui nous avons travaillé pendant quelques années.

Je remercie tous les membres de la commission que j'anime, pour leur sérieux et pour tous les échanges que nous avons toujours dans un esprit loyal et constructif.

En 2018, nous avons travaillé ensemble sur plusieurs sujets, en particulier :

- La rétrocession à la commune des voies et réseaux divers de plusieurs résidences.
- L'étude et la mise en service progressive des nouvelles bornes d'apport volontaire enterrées sur la place du marché aux cochons.



## ● SANDRINE COMBEFREYROUX

*Adjointe au Maire, Commission Tourisme, Ecole, Culture et Transport*

Bonsoir,

Je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année 2019 ! Qu'elle soit sous le signe de la prospérité, de la solidarité et de l'engagement pour tous sans oublier cet élément indispensable : la santé !

L'année 2018 a vu naître de grands travaux de rénovation à l'école élémentaire mais aussi un retour à la semaine de 4 jours. Notre accueil péri-scolaire offre dorénavant davantage d'animations avec des ateliers sur inscription. Ils permettent de mener à bien des projets avec les enfants et leur font découvrir de nouvelles activités.

Nos équipes sont très mobilisées et je tiens à les en remercier vivement !

Le traditionnel spectacle de Noël et la remise de cadeaux par le Père Noël en personne sont venus conclure cette année 2018. La chanson du spectacle est d'ailleurs devenue le tube à la mode des enfants de la maternelle.

Je remercie encore une fois ce père Noël extraordinaire qui a le don d'ubiquité et peut donc faire plaisir aux enfants de nos écoles simultanément !

Notre médiathèque a doublé son nombre d'adhérents depuis son ouverture et multiplié les partenariats avec les écoles, centre de loisirs, maison de retraite et même certains commerçants.

Les nombreuses animations proposées (ciné-surprise, lecture dessinée, kami-tapis, soirée quiz par exemple) y ont fortement contribué.

L'année 2018 s'est terminée en apothéose avec la balade en-chantée animée par le groupe passa camin qui a attiré plus de 100 personnes alors que la météo n'était vraiment pas favorable !

Merci à tous de vous être mobilisés pour rendre cette balade vraiment enchantée !



Je remercie chaleureusement notre équipe de permanentes ainsi que les bénévoles.

Nos associations ont encore dynamisé notre commune grâce aux lotos, pièces de théâtre, salon du livre, brocante, fête des vins, jume-lage, mardis en bastide, fête des artisans, concerts de l'école de musique et autres manifestations.

- L'étude sur la numérotation des bâtiments sur toute la commune - projet dans lequel la population sera associée cette année.

Cette année 2019 sera l'occasion de poursuivre notre travail sur les dossiers en cours, mais aussi sur de nouveaux projets dont en particulier :

- les modifications du PLU
- l'extension de la zone artisanale
- l'étude de création de nouvelles bornes d'apport volontaire.

### URBANISME

En ce qui concerne la partie urbanisme, je précise que nous avons accordé en 2018 :



- 14 permis de construire,
- 35 déclarations préalables de permis de travaux,
- 51 certificats d'urbanisme,
- 4 autorisations de travaux dans les établissements recevant du public
- 41 déclarations d'intention d'aliéner
- 1 permis de démolition.

Vous pourrez constater cette année de nouveaux grands travaux sur la zone artisanale de Sauveterre - qui est aujourd'hui à saturation - et sur l'ancien Super U qui se transforme en grand magasin de bricolage qui ouvrira en février.

Vous constatez aussi l'avancement des travaux de rénovation de l'école élémentaire.

Tout cela est le signe que nous vivons dans une commune très dynamique et vivante.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne soirée.

Ce sont nos associations qui font vivre notre commune et je les en remercie, alors n'hésitez pas ! Soutenez-les en participant aux manifestations, aidez-les en faisant partie des bénévoles ! Et surtout, faites-vous plaisir !

L'association « Les Amis de la Bastide » propose un atelier de reliure de livres ainsi qu'un autre sur la généalogie. Alors si vous avez envie de faire des recherches sur votre famille et encore mieux d'en inscrire les résultats dans un livre que vous aurez au préalable relié, foncez à la maison à pans de bois rue Lafon et vous y trouverez votre bonheur et peut-être même vos ascendants très lointains !

Notre nouveau gîte a très bien fonctionné durant cette nouvelle année. Il a été loué les ¾ de l'année ce qui montre qu'il correspond bien à une demande sur le territoire.

Environ 2.000 touristes sont passés par Sauveterre, attirés par notre patrimoine, nos activités, notre douceur de vivre, nos paysages et bien évidemment nos bons vins ! 75% d'entre eux étaient français et parmi les étrangers ce sont toujours nos amis anglais qui sont les plus représentés.



L'Office de tourisme a mis en place de nouvelles activités comme un cluéo grandeur nature dans la ville mais a aussi renouvelé les balades contées de Pey.

De nouveaux projets sont en préparation pour la saison touristique prochaine. Ils devraient attirer encore plus de visiteurs dans notre bastide.

Je vous réitère mes bons vœux pour cette nouvelle année !



## PIERRE TOMADA

Adjoint au Maire, Commission Fleurissement, Accessibilité, Voirie, Assainissement, Travaux

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi avant de vous présenter les travaux réalisés par l'équipe des services techniques de vous souhaiter une très bonne année 2019.

Depuis le 1er juillet 2018, Louis Larmandieu, a pris sa retraite après 40 ans de travail aux services techniques de la commune.

Frédéric Caze a rejoint le Service Technique de la commune le 1er juillet 2018.

Valentin Girouard, notre menuisier a décidé de monter son entreprise de menuiserie et donc il ne travaille plus qu'à mi-temps pour la commune.

### Travaux importants réalisés en interne au cours de l'année 2018 :

#### TRAVAUX DE TERRASSEMENT :

- Chemin de remembrement lieu dit Manguillon entre la route de Monsegur et celle de St Martin du Puy.
- Fossé et busage en cours lieu dit barrail
- Entretien du parking et du dépôt des services techniques et installation et mise aux normes de l'évacuation des eaux du garage.
- Entretien des barrières au lavoir de St Romian et pose d'une barrière au délaissé de St Romain afin que des personnes indécates ne puissent plus venir jeter clandestinement des gravats.
- Terrassement sur le chemin de remembrement lieu dit bourrassat.

#### TRAVAUX À LA RPA :

- Création d'une rampe pour personne à mobilité réduite appartement 41
- Travaux d'entretien et remis à neuf dans les logements 4, 6, 17 et 40.
- Création d'une dalle béton et clôture au local poubelles .
- Réparation compteur d'eau et sécurisé par une porte métallique.
- Nettoyage de la clôture pour le passage des résidents entre la RPA et Agri 33.
- Les luminaires de la salle de restaurant ont été changés et mis aux normes.

#### LOCAUX GENS DE PASSAGE :

- Finition des travaux de plâtrerie, peinture et électricité.
- Ces locaux sont beaucoup utilisés par des gens de passage mais également par des personnes en situation délicates.

#### MUR DERRIÈRE L'ÉGLISE :

- M. et Mme Beney ont fait don à la commune d'une parcelle de terrain derrière l'église. Le mur était en mauvais état et les agents ont défilé et remonté ce mur.



#### ÉCOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE :

- Ils procèdent régulièrement à divers travaux dans les écoles selon les demandes des enseignants et parents d'élèves.

Le personnel s'occupe également de la distribution des numéros de L'écho des cités (journal municipal) ce qui représente 4 heures de travail pour 6 agents tous les deux mois.

Ils participent également aux différentes manifestations sur la commune par la manipulation du matériel. Ils sont très sollicités pour la fête des vins, et pour l'installation des tables, des chaises et de la scène pour les manifestations communales et associatives.

Les services techniques s'occupent de l'entretien des accotements, des stades. L'entretien des fossés a été confié à l'entreprise Beccari.

Suite à la convention que nous avons passée avec la communauté des communes rurales de l'Entre-Deux-Mers, les services techniques y effectuent régulièrement des travaux d'entretien. Ils ont participé au déménagement des archives et l'installation d'étagères suite à l'agrandissement de la CDC.

Comme tous les ans les services techniques participent activement à la vie de la commune, par l'entretien journalier de la bastide.

Pour ma part je suis, toutes les semaines, avec M. Florian POUBEAU, les réunions de chantier des travaux engagés par la commune avec des entreprises extérieures. En 2018, nous avons principalement suivi :

- les travaux sur les voiries communales réalisés par la Communauté de Communes et les travaux sur les chemins ruraux réalisés par la commune. Concernant la reprise de la voirie de la RPA, l'entreprise Eurovia chargée du chantier a connu des problèmes de programmation fin d'année 2018, donc la voirie sera reprise au printemps ces travaux n'étant pas trop recommandés en hiver.
- Le début du chantier de restructuration de l'école primaire.



#### ACHAT DE MATÉRIEL :

- Nous avons changé le broyeur pour nettoyer les accotements, changé la tondeuse thermique pour les petits entretiens de pelouse.
- Nous avons acheté une échelle de menuisier, une plieuse et rainureuse pour l'atelier ferronnerie.

Je tiens personnellement à remercier tous les personnels qui travaillent pour la commune pour leurs engagements et leurs sens du service public.

Au cours de l'année nous sommes sollicités par des particuliers ou des entreprises qui ont besoin d'arrêtés de voirie pour travailler en sécurité. Ces arrêtés, je les demande à Cathy Bertin et Emilie Antoine. Cathy a rédigé 80 arrêtés de voirie et Emilie 32 pour de l'urbanisme. Je voudrais les remercier car bien souvent ces arrêtés sont demandés au dernier moment et elles font tout ce qu'elles peuvent pour que ce soit fait à temps. Merci de votre attention.

## MARIE-JOSÉ LAWTHER

Adjointe au Maire, Commission Développement durable, Organisation et Communication

Dans le cadre des missions qui sont confiées à la commission que j'anime, à savoir pour rappel, « Développement Durable, Communication & Organisation » je souhaite plus essentiellement évoquer le droit d'accès à l'information et aux documents municipaux pour l'ensemble des administrés.

Les textes rappellent que toute personne physique ou morale peut se faire communiquer, entre autres documents, les comptes rendus, procès-verbaux des séances des conseils municipaux.

Cette communication peut s'opérer :

- Par consultation gratuite sur place ;
- Par la délivrance d'une copie aux frais du requérant ;
- Par courrier électronique.

Depuis 2008, la commune met à la disposition de tous l'ensemble des comptes rendus produits.

À raison d'environ 10 conseils municipaux par an, faites le compte, et vous arriverez à une centaine de documents disponibles.

Ils sont téléchargeables sur le site internet à l'adresse : [www.sauveterre-de-guyenne.eu/post/2012/06/24/Prochain-conseil-municipal](http://www.sauveterre-de-guyenne.eu/post/2012/06/24/Prochain-conseil-municipal)



Ils sont aussi affichés à l'extérieur de la mairie sur les panneaux d'affichage réglementaires.

Je rappelle aussi dans le même temps que les débats du conseil municipal sont publics.

Le procès-verbal a pour objet d'établir et de conserver les faits et décisions des séances du conseil municipal.

Il doit retranscrire les interventions et les points de vue exprimés à l'occasion de l'adoption de chaque délibération dans un style rigoureux. Le terme de délibération désigne une action, celle de délibérer donc de discuter, mais aussi un acte, c'est à dire l'aboutissement juridique de la discussion.

La rédaction du compte-rendu doit être telle que les administrés puissent saisir le sens et la portée réelle des délibérations prises.

Le compte rendu du conseil municipal est un document stratégique et politique qui doit être établi avec le plus grand professionnalisme.

Sa rédaction est contrôlée par le secrétaire de séance, nommé par le conseil municipal.

Dans le cas de notre commune, le rôle de secrétaire de séance est confié à un des membres du groupe d'opposition « Sauveterre pour tous » composé de Mesdames Patricia SCHNEEBERGER-REIGNIER & Fabienne MARQUILLE-MIRAMBET, Messieurs Christian BONNEAU & Christophe MIQUEU.

Le Procès-verbal est ensuite approuvé par les conseillers municipaux présents à la séance.



L'ensemble des propositions émises par la commission que j'anime passe par le filtre des décisions municipales. Dans un souci de clarification, nous nous attachons, il me semble, à délivrer une information objective, validée et fiable.

Nous sommes pour cela encadrés et accompagnés

- D'une part, par les agents municipaux qui apportent leurs compétences et nous permettent d'anticiper, d'évaluer les situations.
- Et d'autre part par les sociétés de conseil qui nous apportent un éclairage professionnel sur des sujets techniques que nous ne maîtrisons pas.

Pour chacun des adjoints, le spectre des dossiers suivis est large.

En ce qui concerne la commission DDOC :

- assainissement
- éclairage public
- gestion énergétique des bâtiments publics,
- accessibilité
- plan Ecophyto
- gestion des archives communales
- assurances collectives
- parc informatique et de sa maintenance
- bornes incendie
- anticipation des risques professionnels au travail
- dématérialisation administrative
- communication générale de la commune
- - etc. etc. etc. etc.

L'exercice de la citoyenneté n'est possible qu'à condition d'avoir accès à l'ensemble des informations nécessaires pour effectuer un jugement éclairé sur une situation.

Parallèlement aux documents administratifs de référence, je ne doute pas un instant que les membres de la commission dite DDOC restent à disposition pour échanger.

Depuis 10 ans vous avez pu compter sur mon écoute. Il en sera ainsi jusqu'à la fin de ce mandat.

Je remercie ceux qui m'accompagnent au quotidien, agents et élus, et vous souhaite une excellente année 2019.



## YVES D'AMÉCOURT

Maire, Projets 2019

Je remercie vivement les cinq adjoints et leurs commissions pour les rétrospectives de l'année 2018 et pour leur engagement au service de notre commune.

Les projets réalisés par notre commune sont très importants et de l'avis de tous, la commune de Sauveterre-de-Guyenne est une ville dynamique et dotée d'équipement et de services de qualités au profit des habitants de notre territoire rural.

En effet, depuis 2008, nous avons réalisé, directement ou en partenariat

un grand nombre d'opérations pour répondre aux besoins des habitants, améliorer la qualité de vie sur notre commune et rendre plus attractif le territoire.

L'année 2018 a témoigné, une nouvelle fois, du dynamisme de notre commune avec la finalisation et le début de différentes opérations.

Je vais désormais vous présenter rapidement les projets qui vont être réalisés ou engagés en 2019 sur notre territoire...

### L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

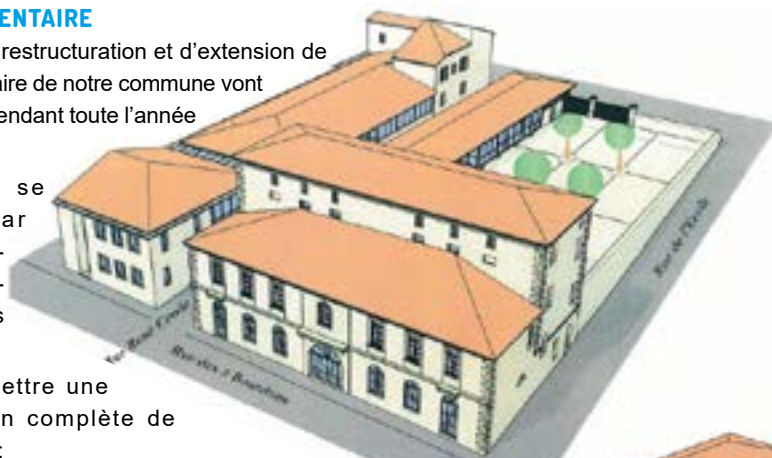
Les travaux de restructuration et d'extension de l'école élémentaire de notre commune vont se poursuivre pendant toute l'année 2019.

Ces travaux se déroulent par phases successives et se termineront dans 1 an.

Ils vont permettre une requalification complète de l'établissement :

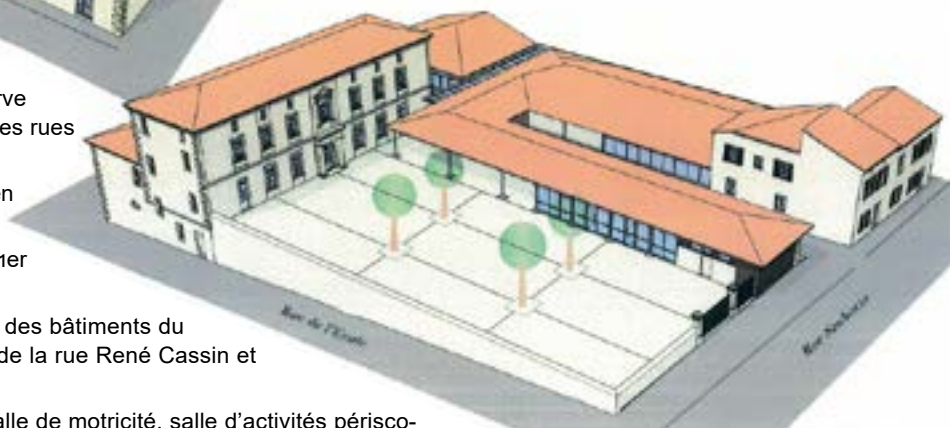
- création d'un nouveau réfectoire avec un self-service et d'une nouvelle cuisine sur la réserve foncière communale (trois habitations) à l'angle des rues René Cassin et Saubotte,
- création d'un parking urbain (6 places) souterrain en centre-ville,
- création d'un logement communal (de type 4) au 1er étage des immeubles situés rue Saubotte,
- création d'un grand préau pour relier l'ensemble des bâtiments du groupe scolaire, élargir la passerelle au-dessus de la rue René Cassin et redonner une unité architecturale à l'ensemble,
- création de nouveaux espaces pédagogiques : salle de motricité, salle d'activités périscolaires, classe en réserve....
- restructuration des locaux existants dans le bâtiment principal
- mise en accessibilité de la cour de récréation et de l'ensemble des services de l'école,

Ces équipements seront accessibles aux personnes à mobilité réduite et énergétiquement très performants. Les aspects architecturaux et l'insertion du projet dans la bastide ont été validés avec Madame l'Architecte des Bâtiments de France.



Ce grand projet, de près de 2 millions d'€uros est soutenu techniquement et financièrement par de nombreux partenaires :

- Etat (DETR 2017 et 2018) 640.000€
- Conseil Départemental de la Gironde 279.000€
- Région Nouvelle Aquitaine 10.720€



### LOCAUX DU PERSONNEL TECHNIQUE

Après la construction d'un nouveau garage pour les véhicules municipaux, nous allons poursuivre la mise aux normes des locaux du personnel technique (salle de réunion, vestiaires, douches) et la création de deux ateliers (bois, métaux) ;

### ASSAINISSEMENT

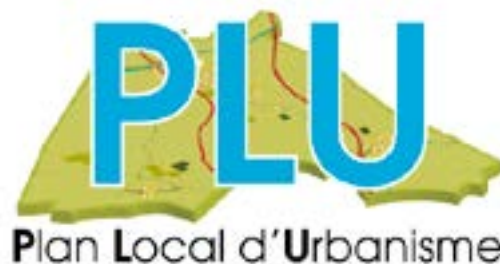
Dans le domaine de l'assainissement, après les phases d'études, de financement et les autorisations, notre commune va réaliser, en 2019, les travaux de création d'un système d'assainissement collectif sur le village de Roussillon ;

### BÂTIMENTS CLASSÉS

En 2019, nous termineront des études, chiffrages et dossiers de demandes de subventions avec Monsieur DODEMAN, Architecte en Chef des Monuments Historiques, afin de lancer les travaux de restauration et de mise en valeur du patrimoine classé et protégé : sur les Portes Saint Romain et Lafont ainsi que sur nos 4 églises communales.

### PLU

En 2019, nous finaliserons la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme afin de permettre la réalisation de plusieurs opérations :



- Création d'une résidence intergénérationnelle à Pringis (sur l'ancien terrain de la famille Meyran) en partenariat avec Nexity et Gironde Habitat
- Anticipation de l'extension de la Zone d'Activités Economiques du Sauveterrois
- Possibilité d'envisager un camping sur la zone d'équipements et de loisirs à Bonard,



En 2019, nous procéderons, en partenariat avec le Département, à une large campagne d'isolation des combles perdus des bâtiments communaux, dans le cadre de l'opération COCON 33, afin de diminuer les consommations d'énergie et d'améliorer le confort des occupants et utilisateurs ;

En ce début d'année 2019, et comme tous les 5 ans, nous procédons au recensement de toute la population de Sauveterre. Vous avez sans doute déjà reçu la visite de l'un de nos six agents recenseurs. Je vous remercie de bien vouloir accueillir ces agents et de consacrer 5 minutes de votre temps au questionnaire en ligne ou papier, afin de permettre d'identifier d'anticiper l'évolution de notre commune. En effet, de ces chiffres découlent le budget des communes et le nombre de conseillers municipaux. Le recensement sert aussi à connaître les caractéristiques de la population (âge, profession, conditions de logement...) et les besoins (transport, logement, éducation...).



En 2019, nous poursuivons les études et chiffrages pour les projets futurs avec comme projet principal le futur aménagement de bourg : restauration des rues et rués de la Bastide pour mettre en valeur notre belle bastide, améliorer l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, renouveler et séparer les réseaux souterrains, rénover le réseau d'éclairage public, repenser la circulation sur le boulevard du 11 novembre 1918... ;

Ajoutons à cela les projets qui sont en débat au sein de la grande Communauté des Communes rurales de l'Entre-Deux-Mers, dont le siège est situé à Sauveterre, qui depuis le 1er janvier 2017, rassemble les CdC de Sauveterre et de Targon pour former une nouvelle entité de 51 communes et de 17 000 habitants :

- l'équipement numérique du territoire avec la mise en place progressive de la fibre optique à l'habitant (FTTH) y compris pour l'habitat isolé (maison seule, hameaux...), en partenariat avec Gironde Numérique. Les travaux vont bientôt débuter, par les zones blanches de l'ancienne CdC du Sauveterrois, puis se déployer rapidement sur le reste du territoire. Nous serons l'un des tout 1er territoire rural de France à bénéficier de la fibre optique à l'habitant (FTTH) y compris pour l'habitat isolé.
- la ferme photovoltaïque de GORNAC pour produire l'électricité de 3 000 personnes ;
- l'étude et la valorisation des « biens sans maître » sur les communes en partenariat avec la SAFER ;
- les programmes de rénovation des voiries communales ;

Ajoutons à cela les projets qui sont en cours au sein du Conseil Départemental de la Gironde ou en partenariat entre la commune et le Département :

- Elargissement et recalibrage de la RD 671 entre Saint-Brice et Sauveterre ;
- Elargissement et recalibrage de la RD 230 entre Gornac et Sauveterre ;

## YVES D'AMÉCOURT

*Maire, Remerciements*

Les agents communaux, participent au quotidien à la qualité du service publique rendu sur le territoire communal. Notre commune souhaite ce soir mettre à l'honneur un agent qui a pris sa retraite à l'été 2018.

Le Conseil Municipal souhaite ce soir le remercier pour son engagement et l'invite à nous rejoindre sur scène :

### LOUIS LARMANDIEU > DÉPART EN RETRAITE LE 30 JUIN 2018

Cher Louis,

40 années de bons et loyaux services passés au service de notre commune !

Le 1er juin 1978, avec une formation et une expérience de maçon, vous entrez au service de Sauveterre-de-Guyenne en qualité d'ouvrier d'entretien de la voirie publique, affecté au service technique communal.



Très vite vos qualités de technicien sont reconnues et appréciées. Vous êtes nommé Garde Champêtre assermenté en mars 1981, à ce titre le Maire vous confie l'organisation du marché hebdomadaire que vous gérerez de main de maître jusqu'en 2018.

Au cours de votre carrière vos fonctions se sont multipliées : Responsable du Pôle technique en 2008, placier, gestionnaire des cimetières communaux et des opérations funéraires, Chef de chantier, conducteur d'engin, maçon, carreleur, ... Vous êtes un véritable chef d'orchestre de la mise en œuvre des décisions du conseil municipal.

Les Maires et les élus passent, Louis reste !

Tous les habitants vous connaissent et vous êtes un lien indéfectible entre la commune et les administrés : sur le marché notamment et tout au long de la semaine, vous accueillez aussi les doléances des uns et des autres, des habitants et associations : Lampadaires en panne, fuites, canalisations bouchées, entretien des fossés, de la chaussée, nettoyage des rues, chats, chiens égarés, chauffages en panne dans les salles, manutention pour les manifestations...

Vos compétences et vos conseils ont permis aux équipes municipales successives de réaliser avec succès de nombreux projets.

## YVES D'AMÉCOURT

Maire, Remerciements suite

### • • • ➔ LOUIS LARMANDIEU

Depuis 10 ans nous avons ensemble, avec votre équipe pluri-disciplinaire, équipé les services techniques, construit un nouveau garage municipal, restauré l'école maternelle et les chambres de passage, rénové quasiment la moitié des appartements de la Résidence de Pringis, rénové et construit des murs, des fenêtres, des portes, mis en accessibilité de nombreux équipements communaux, mis en place un atelier bois et un atelier ferronnerie, amélioré le fonctionnement de notre station d'épuration et des réseaux, et restructuré nos quatre cimetières communaux !

Je suis sûr que j'en oublie !

Louis a été un collaborateur précieux pour 4 Maires : Jean Lécussant, Michel Martin, Pierre Teulet et moi-même, une aide appréciable et appréciée, souvent sollicitée pour avoir un premier avis sur tel ou tel sujet.

Louis est une bibliothèque : il a dans la tête tous les plans de la commune ! On a essayé de faire une sauvegarde sur l'ordinateur, mais on n'a pas réussi !

Si il avait pu il serait resté encore longtemps avec nous ! Mais il y a un âge où l'on devient grand-père, où on perd un peu de souplesse, ... bref, l'âge de la retraite !

Louis, au nom du Conseil municipal, je tenais personnellement à vous féliciter pour votre implication au service de la commune, votre disponibilité et votre attachement à remplir vos missions de la meilleure façon qui soit.

Merci Louis et bonne retraite dans votre nouvelle vie !

### JÉRÉMY CUROY NAISSANCE DE SA FILLE LOUISE > LE 28 AVRIL 2018



#### Avis de naissance insolite !

Bienvenue à Louise Curoy dont la naissance le 28 avril dernier n'ai pas passée inaperçue.

En effet, Louise est née dans la nuit du 27 au 28 avril 2018... dans la voiture de ses parents sur la commune de Martres ! Félicitations aux jeunes parents Sabrina JEAN et Jérémy CUROY !

## PIERRE TOMADA

Attribution des prix des décorations et illuminations 2018

### ATTRIBUTION DES PRIX POUR LES ILLUMINATIONS POUR LES FÊTES DE NOËL 2018/2019.



La commission voudrait remercier toutes les familles qui participent aux décorations de leurs maisons. Chaque année de nouvelles familles décoorent les maisons et beaucoup de personnes se déplacent à la nuit tombée pour admirer ces illuminations.

#### Voici le résultat du classement pour les maisons :

1. M. et Mme Bernard Minaux coteaux de Guyenne
2. M. et Mme Souan au Coustillet
3. M. et Mme Vitrat J. Marc à Pouleau
4. Mme Hélène Aucouin à St Romain
5. M. et Mme Tausin à Pouleau
6. M. et Mme Utiel à Pouleau
7. M. et Mme Arjac à Candale
8. La famille Garitey, et Mme Perignon-Jullien, résidence clos de la Vignague
9. M. et Mme Jonnet à Candale
10. M. et Mme Bazille Despujol à résidence coteaux de Guyenne
11. M. et Mme Marsalet 21 rue des AFN

La commission remercie les habitants de la rue des trois bourdons pour les décorations à chaque maison. La commission tient à remercier les familles énumérées ci-après pour leurs participations aux illuminations :

- M. et Mme Lescure, Paul,
- Mme Ferbos, Lydie
- M. et Mme Claude Ithier
- M. et Mme Seintourens Jean-Michel
- M. et Mme Pujol Larrefait
- M. et Mme Rayne, Michel
- M. et Mme Laveix, Claude
- M. et Mme Duporge
- Mme Desvergne et Mme Fourcaud Patricia, rue Lafon
- M. et Mme Guyonnet